

Fiche de collecte pour une demande de raccordement
d'une installation de consommation de puissance **supérieure à 250 kVA**,
au réseau public de distribution HTA
géré par GEREDIS Deux-Sèvres

• **Résumé**

Ce document fait partie des éléments constitutifs du dossier de demande de raccordement. Il présente les différentes fiches techniques à remplir dans le cadre d'une demande de raccordement **d'une installation de consommation de plus de 250 kVA** sur le réseau public de distribution HTA géré par GEREDIS Deux-Sèvres.

Le dossier de demande de raccordement permet à GEREDIS Deux-Sèvres d'effectuer l'étude de raccordement de l'Installation et d'établir une proposition de raccordement au demandeur.

Historique du document : D-GR2-SU-005-26		
Nature de la modification	Indice	Date de publication
Création	A	06/11/08
Intégration du barème de raccordement	B	03/02/09
Insertion mention obligatoire du droit d'accès et de rectification	C	07/11/11
Insertion délai de raccordement	D	01/03/13
Nouveau logo	E	01/06/14

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion du réseau public de distribution d'électricité. Ces informations sont nécessaires au traitement de votre dossier. Conformément à la loi n° 78-17, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à GEREDIS Deux-Sèvres – CS 18840 – 79028 NIORT CEDEX.

Demande de raccordement d'une installation de consommation de puissance supérieure à 250 kVA au réseau public de distribution HTA géré par GEREDIS DEUX-SÈVRES

Nous vous demandons d'accorder la plus grande attention à renseigner ce document. La qualité des éléments que vous nous communiquez (description du projet, localisation, plans...) est garante de l'élaboration de la solution technique de raccordement conforme à votre demande. Toute imprécision est de nature à allonger les délais de traitement de la demande.

Si, sur le même site que votre projet, vous souhaitez raccorder une installation de production électrique en vue de revendre tout ou partie de l'électricité produite, vous devez faire une autre demande de raccordement par l'intermédiaire du formulaire de raccordement pour une installation de production correspondant à votre projet. Ces formulaires sont disponibles sur le site internet de GEREDIS Deux-Sèvres : www.geredis.fr

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter l'Accueil Raccordement de GEREDIS Deux-Sèvres dont dépend le point de livraison. Les coordonnées de ces accueils sont disponibles sur le site internet de GEREDIS Deux-Sèvres www.geredis.fr

La proposition de raccordement (devis) qui découlera des informations communiquées deviendrait caduque si le descriptif du projet évoluait. Le cas échéant, vous vous engagez à nous transmettre toute modification de votre opération, afin de nous permettre de les prendre en considération.

A : Documents constitutifs d'une demande de raccordement

Les documents suivants sont indispensables à l'instruction de votre dossier :

- **le présent document** complété et signé par vos soins
- **un plan de situation** (échelle 1/25000^{ème} ou 1/10000^{ème}, recommandée) avec :
 - l'identification des limites de la parcelle concernée.
- **un plan de masse de l'opération** (échelle 1/200^{ème} ou 1/500^{ème}) avec :
 - l'emplacement du poste de livraison (**le raccordement de référence correspond à un emplacement en limite de propriété**)
- si votre projet nécessite une Autorisation d'Urbanisme, **joindre une copie de l'Autorisation d'Urbanisme accordée, en cours de validité**
 - Permis de Construire, Déclaration préalable, Permis d'Aménager, par exemple.

B : Intervenants du projet

Le Demandeur du raccordement			
C'est le bénéficiaire du raccordement. Il est le destinataire de la proposition de raccordement, sauf s'il a mandaté un tiers habilité.			
NOM - Prénom			
Dans le cas d'une société, Raison Sociale N° de SIRET S'agit-il d'une administration?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		
N° et nom de la voie			
Code postal - Commune			
Téléphone		Mobile	

Demande de raccordement d'une installation de consommation de puissance supérieure à 250 kVA au réseau public de distribution HTA géré par GEREDIS DEUX-SÈVRES

Télécopie		Mél.	
Adresse d'envoi de la proposition, si différente de l'adresse ci-dessus N° et nom de la voie Code postal - Commune			

Tiers habilité
Il s'agit d'un fournisseur d'électricité, d'un autre professionnel (installateur, bureau d'étude...), voire d'un particulier.

Le demandeur du raccordement a-t-il habilité un tiers ?
 Non Oui

Si oui, merci de renseigner les éléments suivants :

Le tiers dispose d'une autorisation (elle permet au tiers d'exprimer la demande de raccordement auprès de GEREDIS Deux-Sèvres, de prendre connaissance des informations relatives au raccordement objet de cette autorisation).

Le tiers dispose d'un mandat (il permet d'habiliter un tiers pour agir au nom et pour le compte du demandeur. Dans ce cas, l'interlocuteur de GEREDIS Deux-Sèvres est le mandataire). Dans le cadre de ce mandat, pour la construction décrite dans ce formulaire, le demandeur du raccordement donne pouvoir au tiers habilité de¹ :

signer en son nom et pour son compte la proposition de raccordement, celle-ci étant rédigée au nom du :

Mandant
 Mandataire au nom et pour le compte du Mandant

procéder en son nom aux règlements financiers relatifs au raccordement.

Une copie du mandat ou de l'autorisation doit être jointe à ce formulaire de demande de raccordement.

Personne ou société autorisée ou mandatée			
Le cas échéant, représenté par	M. ou Mme dûment habilité(e) à cet effet		
N° et nom de la voie			
Code postal - Commune			
Téléphone		Mobile	
Télécopie		Mél.	

¹ Cocher la ou les cases correspondant au périmètre du mandat

Demande de raccordement d'une installation de consommation de puissance supérieure à 250 kVA au réseau public de distribution HTA géré par GEREDIS DEUX-SÈVRES

L'interlocuteur technique			
C'est l'électricien ou un représentant du bureau d'étude chargé de l'installation électrique de l'opération.			
NOM - Prénom			
Dans le cas d'une société, Raison Sociale			
N° et nom de la voie			
Code postal - Commune			
Téléphone		Mobile	
Télécopie		Mél.	

C : Identification et localisation du projet

Dénomination du site			
Raison sociale			
N° de SIRET			
Adresse précise du poste de livraison (n°et nom de la voie)			
Code postal - Commune			

Le projet nécessite-t-il une autorisation d'urbanisme :

Oui (transmettre une copie de l'autorisation d'urbanisme) Non

Existe-t-il d'autres points de livraison sur le site ? Oui Non

L'installation est-elle située sur une ZAC? Oui Non

D : Calendrier du Projet

	Format : JJ/MM/AAAA
Date souhaitée de mise en exploitation du raccordement	
Date envisagée de mise en service de vos installations	

E : Description détaillée du projet

Demande de raccordement d'une installation de consommation de puissance supérieure à 250 kVA au réseau public de distribution HTA géré par GEREDIS DEUX-SÈVRES

E1 : Nature du projet

Précisez la nature de votre projet :

- Nouveau raccordement (principal)
 - Avec alimentation de secours
 - Sans alimentation de secours

Précisez votre demande en remplissant le cadre E2, puis les cadres E5 à E8.

- Modification de raccordement existant

Précisez votre demande en remplissant le cadre E3.

- Ajout d'une alimentation de secours sur votre raccordement existant

Précisez votre demande en remplissant le cadre E4.

E2 : Puissance pour un raccordement neuf

La puissance de raccordement se déduit de l'intensité maximale que l'utilisateur souhaite soutirer au réseau public de distribution. C'est un des paramètres déterminants qui permet à GEREDIS Deux-Sèvres de mener les études techniques nécessaires au raccordement.

Si, à l'avenir, les besoins de puissance dépassaient cette puissance de raccordement, les éventuels travaux d'adaptation du réseau desservant l'Installation seraient à votre charge.

Puissance de raccordement demandée (en kW)	
Puissance de secours demandée (en kW) uniquement si alimentation de secours	

E3 : Modification de raccordement

À ne remplir qu'en cas de demande de modification :

Identifiant du point de livraison existant	N° PDC / PADT :
Nature de la modification	<input type="checkbox"/> Augmentation de puissance Puissance de raccordement demandée (en kW) : <input type="checkbox"/> Autre
Détail de la modification de raccordement demandée	

E4 : Ajout d'une alimentation de secours

À remplir lors d'un ajout d'alimentation de secours :

Identifiant du point de livraison existant	N° PDC / PADT :
Puissance de secours demandée(en kW)	

E5 : Importance de la localisation des éléments de votre raccordement

GEREDIS DEUX-SÈVRES vous précise que le poste de livraison doit être accessible 24 h sur 24 h par son personnel, sans franchissement d'accès contrôlé.

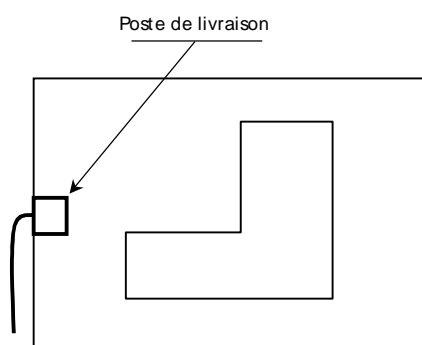
Selon le référentiel technique de GEREDIS Deux-Sèvres, le raccordement de référence de votre installation prévoit le poste de livraison en limite de propriété.

À votre demande, GEREDIS DEUX-SÈVRES étudie la possibilité de réaliser le déport du poste de livraison à l'intérieur du site. GEREDIS DEUX-SÈVRES vous précise alors que le montant des travaux dans le domaine privé est à votre charge et ne bénéficie pas de la réfaction sur le coût du raccordement de votre installation.

Cocher la configuration que vous souhaitez :

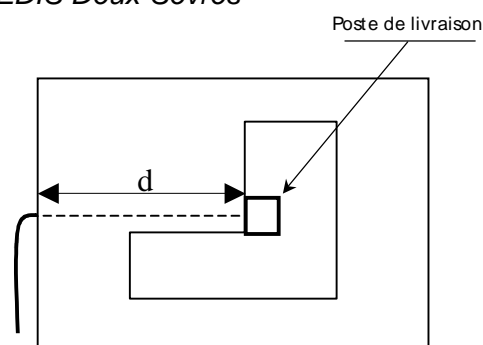
Raccordement de référence

Le poste de livraison est accessible depuis le domaine public sans franchissement d'accès contrôlé.



Autre Configuration

Le poste de livraison est intégré dans le bâtiment par exemple. Vous devrez garantir l'accès permanent au poste de livraison au personnel de GEREDIS Deux-Sèvres



Il est indispensable que vous localisiez le poste de livraison sur le plan de masse de votre opération, que vous nous fournirez.

Si vous souhaitez un raccordement différent du raccordement de référence :

Indiquez la distance entre le point de pénétration souhaité pour votre raccordement et le poste de livraison	d = mètres
Souhaitez-vous réaliser la tranchée en domaine privé, et fournir le(s) fourreau(x). Le diamètre des fourreaux sera précisé dans la convention de raccordement.	<input type="checkbox"/> Oui (recommandé) <input type="checkbox"/> Non

E6 : Précisions sur les appareils électriques de votre installation

La liste suivante nous permettra d'identifier le type d'appareil que comporte votre installation. Certains de ces appareils présentant des caractéristiques particulières, il est important de les identifier pour apporter à votre projet la solution de raccordement la plus adaptée et ainsi garantir la qualité de votre alimentation électrique.

Nombre de transformateurs HTA/BT	
Puissance des transformateurs en kVA	kVA
Présence d'autoproduction	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Présence de <i>process</i> utilisant la force motrice (compression des fluides, pompage, froid, climatisation, robotique, machine-outil, chaîne de fabrication, transport, levage, sciage, laminage, forage...)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Si Oui, puissance totale de la force motrice (en kVA) :
Présence de <i>process</i> de chauffage industriel (chaudières électriques, appareils de chauffage (résistance, câbles)...)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Si Oui, puissance totale des <i>process</i> « chauffage industriel » (en kVA) :
Présence de <i>process</i> de type électrochimie (électrolyse...)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Si Oui, puissance totale des <i>process</i> « électrochimie » (en kVA) :
Présence de <i>process</i> de type électrothermie (fours à induction à fréquence industrielle, fours à induction à haute fréquence, fours à arc à courant alternatif, fours à arc à courant continu, chauffage micro-ondes, fours à résistance...)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Si Oui, puissance totale des <i>process</i> « électrothermie » (en kVA) :
Présence de <i>process</i> de type soudage	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Si Oui, puissance totale des <i>process</i> « soudage » (en kVA) :
Présence de <i>process</i> de type broyage (broyeur concasseur...)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Si Oui, puissance totale des <i>process</i> « broyage » (en kVA) :
Présence de <i>process</i> de type traction électrique (tramway, sous-station SNCF...)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Si Oui, puissance totale des <i>process</i> « traction électrique » (en kVA) :
Présence d'autres usages perturbateurs (éclairage à décharge, éclairage générant des harmoniques...)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Si Oui, puissance totale des autres usages perturbateurs (en kVA) :

Demande de raccordement d'une installation de consommation de puissance supérieure à 250 kVA au réseau public de distribution HTA géré par GEREDIS DEUX-SÈVRES

E7 : Informations complémentaires

Compléments sur l'activité et les usages prévus	
---	--

F : Délai de réalisation des travaux de raccordement

Les délais de réalisation du raccordement sont, à titre indicatif :

- 7 mois pour un raccordement nécessitant la construction de réseau

Les délais précités débutent à compter de la réception de votre accord sur la proposition de raccordement.

G : Validation des informations

Fonction :

Date :

Signature :

H : Comment nous retourner vos documents ?

Par courrier :

GEREDIS DEUX-SÈVRES
CS 18840 – 79028 NIORT CEDEX

Par courriel :

accueil-grd@geredis.fr